

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05 JUIN 2026

Présents : M. Thomas BELLICAM, Maire,
Mme Dorothee DUTTER, Adjointe au Maire
Mme Margaux TISSIER, M. Nicolas HELIER, Mme Rachel KATAMNA,
M. Frédéric KILCHER, M. René TOUSSAINT,
Conseillers municipaux

Conseiller municipal absent excusé ayant donné procuration à M. Thomas BELLICAM :
M. Yves DUSSOURD,

Conseillère municipale absente :
Mme Stéphanie JUND

2026 / 28 - DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

Le Conseil municipal,

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.210-1 et suivants,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie le 26 mai 2026, adressée par
Maître Chantal REISACHER-DECKERT, notaire à Sélestat (67600), 7 avenue du Dr
Houillion,

Considérant que cette déclaration concerne la cession d'une parcelle cadastrée :
Section 03, n°310, Rue de l'Altenberg,

Considérant que la commune est titulaire du droit de préemption urbain sur ce secteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle
susvisée, dans le cadre de cette mutation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance
Frédéric KILCHER



Le Maire
Thomas BELLICAM

